



PROJET ASSOCIATIF

2026 - 2030

Sommaire

1.

Qui sommes-nous ?

Un acteur de terrain, depuis désormais 100 ans	5
Nos missions	6
Une association au service du territoire.	7

2.

Nos valeurs associatives

La laïcité : un principe actif et émancipateur	9
L'égalité et l'équité : conjuguer principe et action	10

3.

Notre projet associatif 2026-2030

Une démarche collaborative	13
Axe A Lutter contre les inégalités sociales	14
Axe B Développer le pouvoir d'agir et la participation	15
Axe C Offrir des parcours individualisés et personnalisés	16
Axe D Être un acteur responsable de l'économie sociale et solidaire	17
Un cap dans un monde en transition	18

4.

Une gouvernance vivante et responsable

L'écoute comme moteur de l'action collective	20
Une gouvernance responsable et évolutive	21

5.

Nos forces vives : humains et collectifs mobilisés

Repères clés	23
Les salariés : piliers professionnels de l'accompagnement	24
Les bénévoles : énergie citoyenne et souffle associatif	25
Familles et usagers : partenaires d'expérience et de transformation	26

6.

Nos partenaires et réseaux

Une dynamique territoriale	28
La fédération des PEP et les synergies nationales	29

7.

Une dynamique d'action et d'impact

Des effets concrets	31
---------------------	----

Édito de la Présidence

Face aux bouleversements que traverse notre société, aux mutations profondes des territoires, des solidarités et des parcours de vie, les Pupilles de l'Enseignement Public de la Haute-Vienne et de la Dordogne, les PEP 87-24 réaffirment, avec conviction, leur volonté d'agir. Ce projet associatif 2026-2030 est plus qu'une feuille de route : c'est une déclaration d'engagement collectif, portée par les valeurs fondatrices de notre mouvement et nourrie de l'expérience de terrain de nos équipes.

Depuis maintenant 100 ans, notre association accompagne des enfants, des adolescents, des adultes et des familles confrontés à des situations de vulnérabilité : handicap (notamment troubles neurodéveloppementaux), protection de l'enfance, précarité éducative ou sociale. Nous intervenons dans les champs médico-social, social et de la petite enfance, à travers des établissements, des dispositifs et des actions de proximité, dans une logique d'inclusion, d'innovation et de solidarité territoriale.

Dans un contexte où les fractures sociales s'accentuent, où les droits fondamentaux sont encore trop souvent conditionnés par l'origine, le lieu de vie ou les parcours, nous avons choisi de redonner toute sa force à notre projet éducatif, solidaire et citoyen. Car agir pour l'égalité, ce n'est pas seulement dénoncer les inégalités : c'est proposer des solutions, accompagner les personnes, transformer les pratiques.

Notre ambition est claire : faire alliance avec les publics, les familles, les professionnels et les partenaires, pour construire une société plus juste, plus inclusive, plus humaine. Cette ambition, nous la portons collectivement. Elle repose sur une gouvernance impliquée, sur des salariés et des bénévoles engagés, sur une posture de service et d'innovation permanente.

Ce projet est aussi une invitation. Une invitation à penser autrement les solidarités, à revisiter nos modes d'agir, à remettre les personnes au cœur des projets. Il affirme notre volonté de construire un avenir associatif ouvert, exigeant et solidaire.

Merci à toutes celles et ceux qui s'engagent, chaque jour, pour que nos valeurs vivent sur le terrain. Merci à nos partenaires de confiance.

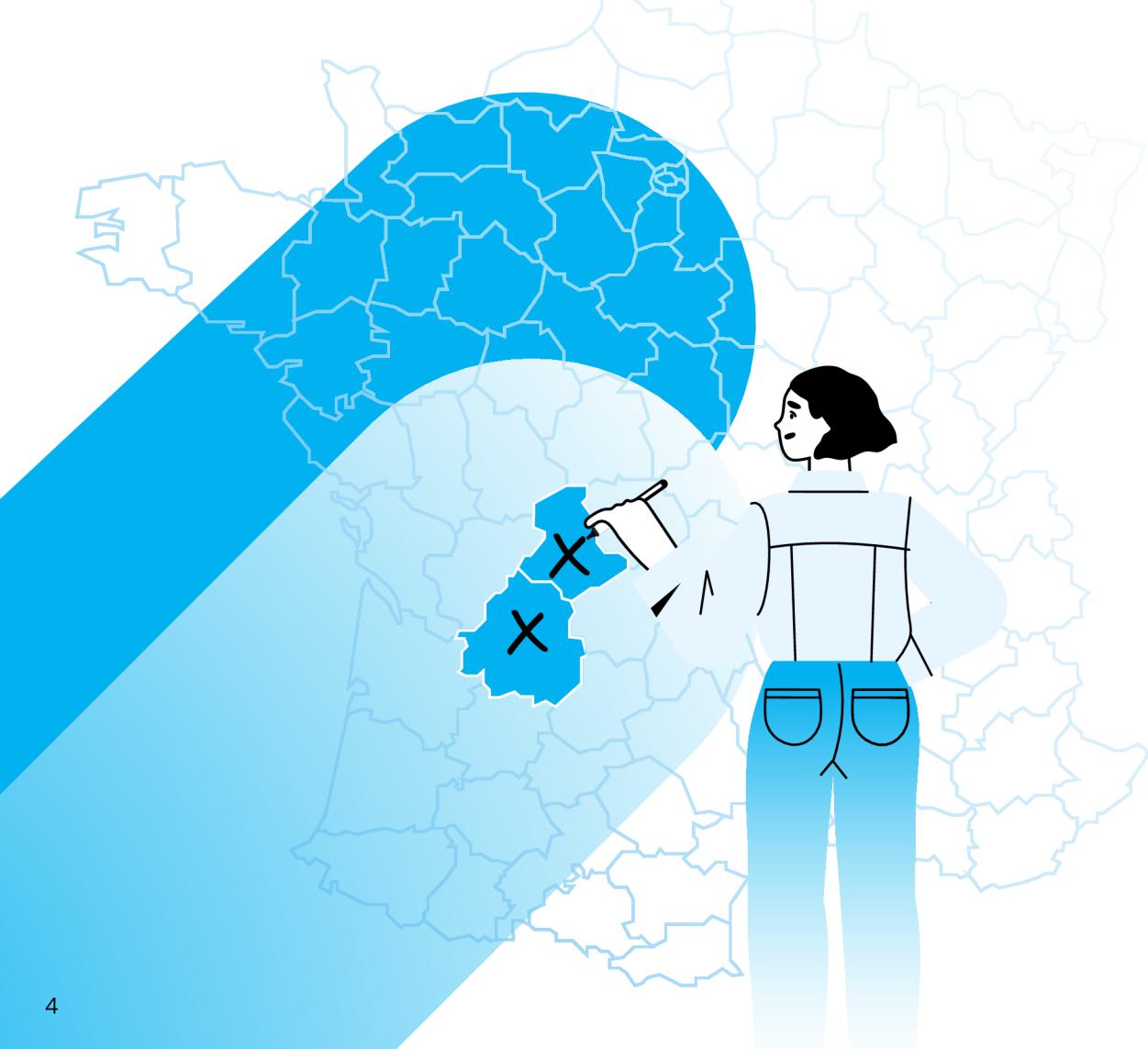
Et, bienvenue à tous ceux qui souhaitent, avec nous, faire bouger les lignes.

Dominique ENGEL
Président

1

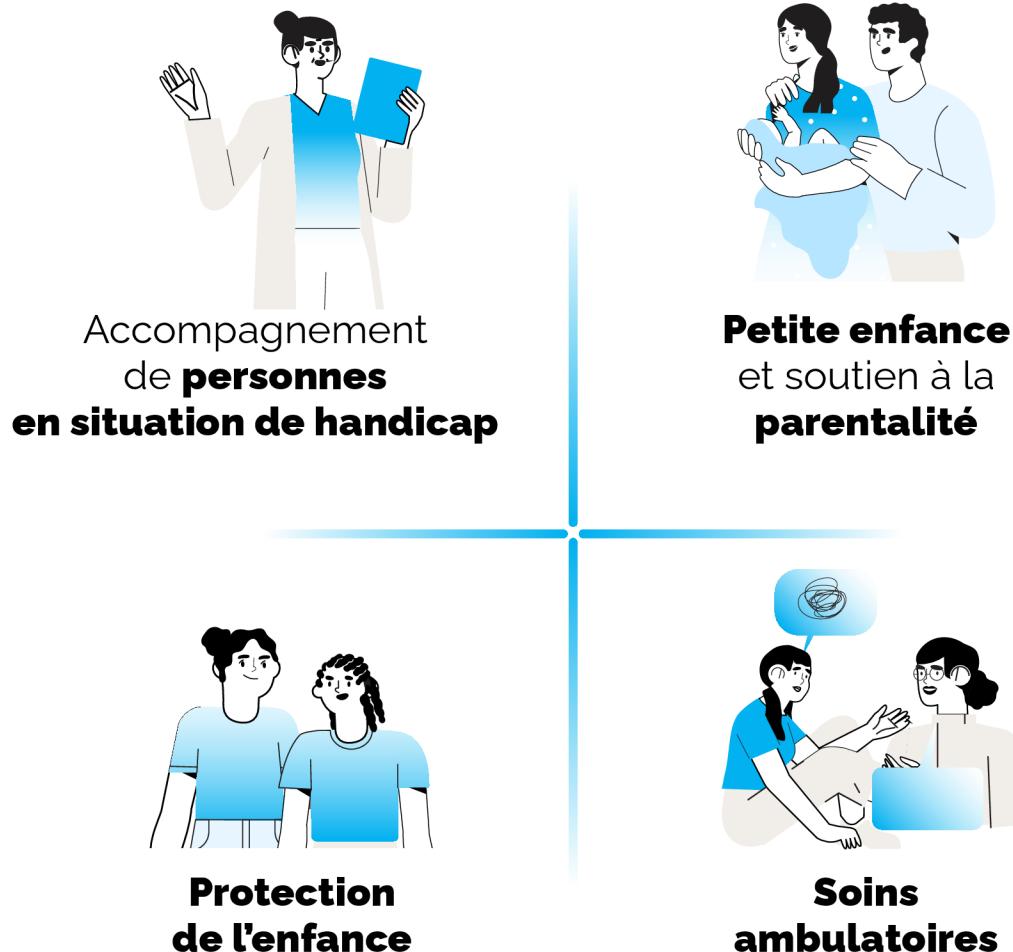
Qui sommes nous ?

Depuis leur origine, les PEP 87-24 inscrivent leur action dans **un projet à la fois éducatif, social et solidaire**. Ancrée en **Haute-Vienne** et désormais en **Dordogne**, notre association agit **au plus près des besoins des publics fragilisés**, en mobilisant des **réponses concrètes, adaptées et toujours réinscrites dans un horizon d'émancipation**.



Un acteur de terrain, depuis désormais 100 ans

Issue du **mouvement national des PEP** (Pupilles de l'Enseignement Public), notre association **créée en 1926** est aujourd'hui reconnue comme **un acteur de référence dans plusieurs domaines**.



« Depuis dix ans que je suis administratrice, j'ai vu les PEP 87-24 évoluer avec dynamisme et élargir leur champ d'action, notamment vers la Petite Enfance. Son professionnalisme inspire confiance : les collectivités, les associations et les institutions du handicap nouent avec nous des partenariats actifs. Comme celui mené récemment avec le golf de Saint-Lazare pour faire découvrir ce sport aux personnes en situation de handicap de l'établissement d'accueil Jeanne Chauveau. La reconnaissance des autorités locales est là aussi, à travers notre participation à la commission accessibilité. L'implication des personnes accompagnées dans l'évolution de leur cadre de vie est pleinement prise en compte. Ce que je retiens par-dessus tout, c'est la richesse humaine de cette aventure collective, partagée entre bénévoles, salariés, administrateurs et personnes accompagnées. »

Michèle Jarraud, administratrice

Nos missions

Accueillir, accompagner, protéger

les enfants, les adolescents, les adultes confrontés à des situations de handicap (notamment troubles du neurodéveloppement), de précarité éducative, de rupture familiale ou sociale.

Favoriser l'autonomie

et la participation active des personnes accompagnées.

Agir pour l'égalité d'accès aux droits,

aux soins, à l'éducation, à la vie sociale.

Soutenir les familles,

dans leur diversité, leurs parcours et leurs doutes.

Zoom sur... L'offre de répit en 365 jours en Haute-Vienne

Depuis 2023, les PEP 87-24 proposent un dispositif de droit au répit pour les familles et proches aidants d'enfants, adolescents ou jeunes adultes de moins de 25 ans présentant des troubles du neurodéveloppement.

Ce service offre un accueil de jour modulable et un soutien à la parentalité, adaptés aux besoins du jeune et de son entourage. Il accueille chaque année une cinquantaine de jeunes, qu'ils soient sans accompagnement médico-social ou en attente d'un relais temporaire. Une réponse concrète, souple et essentielle au sein du territoire haut-viennois.

Une association au service du territoire

Avec plus d'une vingtaine d'établissements et dispositifs, plus de 350 salariés, des bénévoles impliqués et une gouvernance active, les PEP 87-24 agissent dans une logique de maillage territorial, en lien étroit avec les institutions publiques, les collectivités et les partenaires associatifs.

Notre action conjugue écoute, adaptabilité et innovation. Nous croyons à une approche transversale, à la fois professionnelle, humaine et militante.

1926

1966

1995

2013

2014

2024

L'association des PEP est créée dans le département de la Haute Vienne, son objet est de **venir en aide aux orphelins de guerre**.

L'association ouvre son premier établissement médico-social, il s'agit du **centre médico-psicho-pédagogique** (CMPP) de Limoges.

L'association déjà gestionnaire de plusieurs établissements médico-sociaux pour enfants et adolescents, ouvre un **premier établissement médico-social pour adultes en situation de handicap**, situé à Bosmie l'Aiguille.

les PEP87 interviennent **en mandat de gestion dans le champ de la protection de l'enfance**, avec la Maison d'enfants à caractère social relevant des PEP24 en Dordogne.

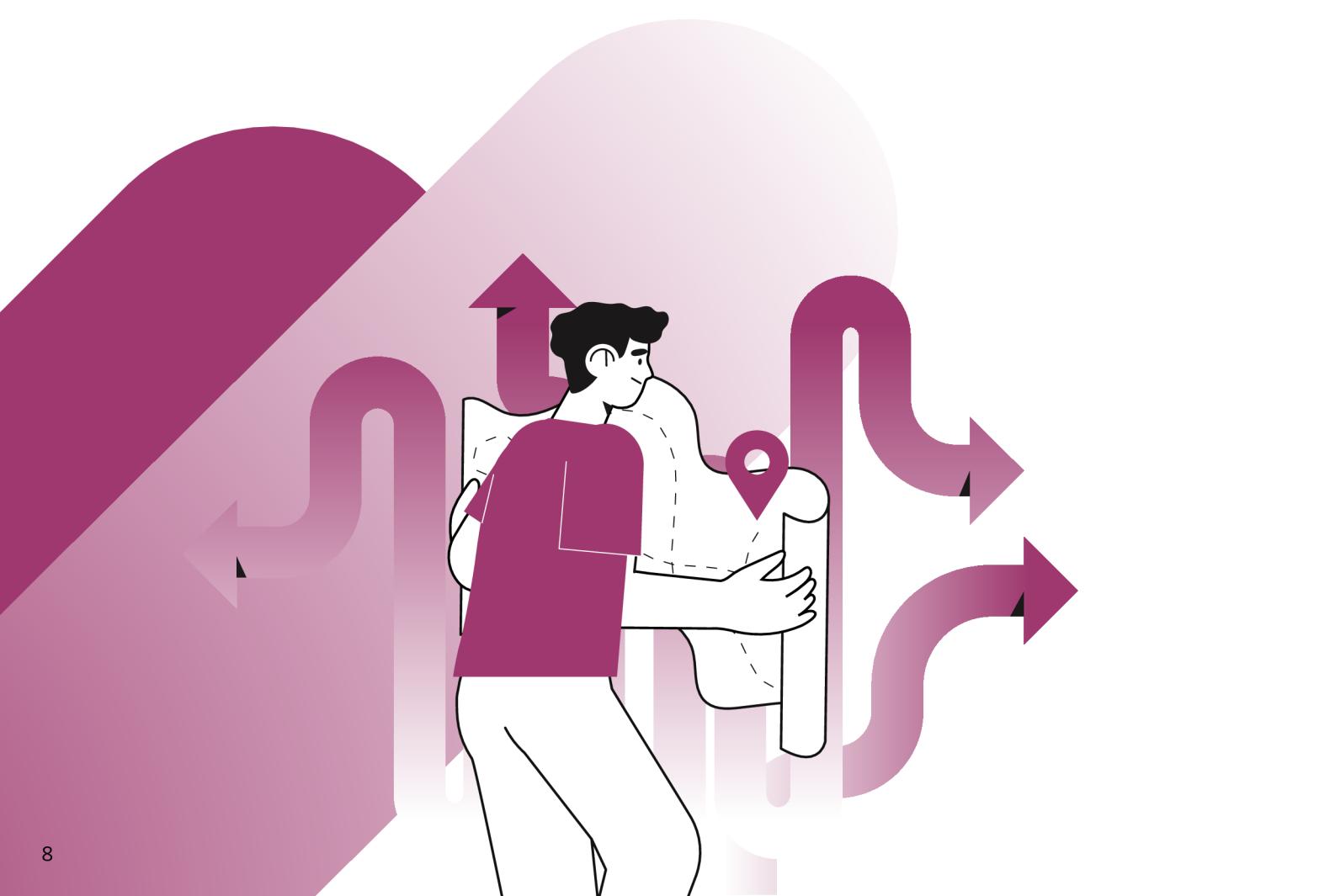
Les PEP87 reprennent la **gestion d'une première crèche**, à Beaubreuil.

L'association des Pupilles de l'Enseignement Public de la Haute-Vienne (PEP87) adopte de nouveaux statuts et devient **l'association territoriale des PEP de la Haute-Vienne et de la Dordogne** (PEP 87-24), elle intervient désormais dans **deux départements** dans la gestion d'**une vingtaine d'établissements et services médico-sociaux, sociaux et de la petite enfance**.

2 valeurs

Nos valeurs associatives

Au sein des PEP 87-24, les valeurs sont davantage que des repères. Elles sont **un moteur, une boussole, et un engagement quotidien**. Elles irriguent **nos postures professionnelles**, orientent **nos choix stratégiques** et guident **nos coopérations**. Elles sont surtout ce qui nous lie, au-delà des fonctions ou des statuts.



Notre histoire, ancrée dans le mouvement des **Pupilles de l'Enseignement Public**, nous engage dans

une tradition d'émancipation, de justice sociale et de refus de l'exclusion.

Aujourd'hui encore, nous croyons à **une société capable de donner une place pleine et entière à chacun**, quelles que soient ses fragilités, ses origines ou ses singularités. Ce projet associatif rappelle nos quatre valeurs fondatrices :

LAÏCITÉ

SOLIDARITÉ

ÉGALITÉ

CITOYENNETÉ

À l'occasion de la mise à jour de notre projet associatif, deux de ces valeurs ont particulièrement émergé lors de la consultation^[1] comme points d'attention et de clarification collective : **la Laïcité et le couple Égalité/Équité**.

Parce qu'elles peuvent être sujettes à incompréhension ou à tensions dans nos pratiques, **nous faisons le choix de les mettre en lumière**, de les préciser et de les ancrer **dans des démarches pédagogiques et opérationnelles**.

Les deux autres, Solidarité et Citoyenneté, **irriguent l'ensemble de nos pratiques** et sont pleinement intégrées à notre action quotidienne.

[1] Questionnaire relatif au projet associatif diffusé à l'ensemble des salariés et des administrateurs de l'association en janvier 2025. 147 répondants ont contribué.

« Ce qui m'anime ici (...), je trouve que c'est très fort, les valeurs de solidarité, d'égalité et de citoyenneté. On offre à chaque famille un accueil inconditionnel »

Cécile, éducatrice de jeunes enfants en crèche.

La laïcité un principe actif et émancipateur

**La laïcité est pour notre
association un principe vivant :**

celui qui garantit à chacun le libre choix de croire ou de ne pas croire, de pratiquer ou non une religion, tout en étant protégé des contraintes des dogmes.

Elle repose sur trois piliers fondamentaux :

1. La liberté de conscience et d'expression dans le respect de l'ordre public

2. La séparation stricte des institutions publiques et des organisations religieuses

3. L'égalité absolue devant la loi, quelles que soient les croyances ou convictions de chacun.

Laïcité en action

Dans le cadre de son 6e projet fédéral, la fédération des PEP a engagé un programme "Laïcité en action", visant à :

- Renforcer l'**appropriation de la laïcité** au quotidien
- **Outiliser les acteurs associatifs** face aux enjeux contemporains
- **Prévenir les dérives communautaristes** et promouvoir l'universalisme des droits
- **Notre association déploie ce programme à travers :**
 - *La mobilisation du pool d'expertise national animé par la fédération,*
 - *L'identification de référents laïcité dans nos équipes,*
 - *Des actions concrètes et visibles dont des temps de sensibilisation.*

La laïcité n'est pas une simple règle : c'est un levier d'émancipation individuelle et de cohésion sociale.



Zoom sur...

Le séminaire 2024 des PEP 87-24



Le 21 juin 2024, le séminaire annuel des PEP 87-24 a été entièrement consacré à la mise en œuvre du principe de laïcité. À travers un théâtre forum animé par la compagnie du Théâtre de l'Opprimé, salariés et administrateurs ont débattu de situations concrètes liées à la pratique de soins, à la liberté de culte pour des adultes en situation de handicap, ou encore à l'accès à des activités questionnant le rapport au corps. Une démarche vivante pour interroger nos postures et affirmer une laïcité pleinement incarnée.

Valeurs

L'égalité et l'équité conjuguer principe et action

L'égalité est un fondement républicain : elle affirme que **chaque personne a les mêmes droits et devoirs**, indépendamment de son origine, de son genre, de sa situation sociale, de ses croyances ou de ses capacités.

Dans nos pratiques professionnelles, dans nos établissements et services de la petite enfance, du social et du médico-social, **l'équité s'impose comme une déclinaison opérationnelle essentielle** :

- L'égalité pose **une règle commune** ;
- L'équité ajuste **les moyens** pour garantir une **égalité réelle** : elle tient compte des différences de situation, des besoins spécifiques et des obstacles particuliers.

Notre engagement associatif est donc double :

- Affirmer l'égalité comme **socle universel** ;
- Mettre en œuvre l'équité comme **exigence de justice** dans nos accompagnements.

Nous portons une ambition sociale forte :
agir pour **une société juste, solidaire et inclusive**, où égalité de principe rime avec équité de résultats.

Ces valeurs nous engagent à faire preuve de :

- **Cohérence** dans nos actes,
- **Courage** dans nos choix,
- **Pédagogie** dans nos interactions.

Nous les considérons comme des valeurs vivantes, à questionner, incarner et transmettre. Elles ne sont pas des dogmes figés, mais des principes actifs qui prennent toute leur force dans leur mise en œuvre collective et leur appropriation partagée.

3

Notre projet associatif 2026–2030

Le projet associatif 2026–2030 des PEP 87-24 trace **une ambition collective** : celle d'**une société plus juste, plus inclusive, plus humaine**.

Une société où chacun, enfants, jeunes, adultes, familles, **trouve sa place**, quelles que soient ses fragilités, ses différences ou son parcours de vie.



Une démarche collaborative

Ce projet est le fruit d'une **dynamique de co-construction**, associant **administrateurs, directions, professionnels, représentants des usagers, familles et partenaires**. Il a été nourri par des entretiens, des temps d'échange, des relectures croisées et des apports d'expertise terrain.

Cette démarche collaborative se poursuivra tout au long du cycle 2026-2030, avec des temps d'évaluation des actions menées et de réajustement collectif.

Un projet structuré autour de 4 axes stratégiques :

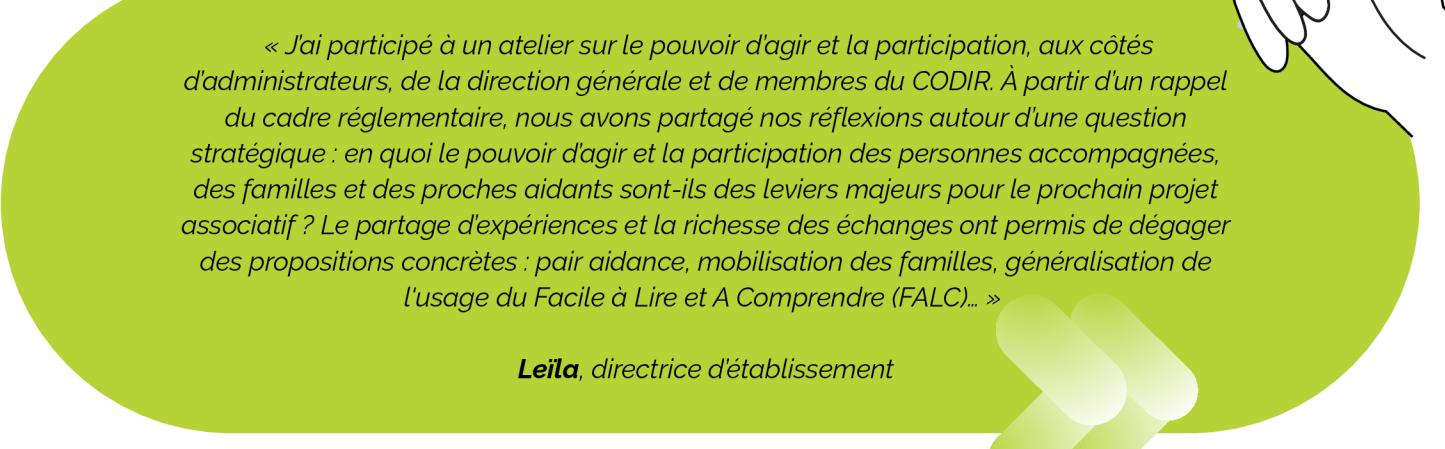
Notre ambition se décline autour de quatre axes stratégiques prioritaires, véritables **leviers pour transformer notre action et renforcer notre utilité sociale**.

Ces axes répondent aux **enjeux identifiés sur le territoire** et traduisent notre volonté de **consolider, transformer ou faire émerger des réponses nouvelles**.



« On apprend à évoluer autrement dans la relation avec l'humain. On n'est pas tous pareils, il faut l'accepter et il faut essayer d'en parler le plus possible pour essayer de changer les mentalités »

Anne-Sophie, chauffeure en institut médico-éducatif.



« J'ai participé à un atelier sur le pouvoir d'agir et la participation, aux côtés d'administrateurs, de la direction générale et de membres du CODIR. À partir d'un rappel du cadre réglementaire, nous avons partagé nos réflexions autour d'une question stratégique : en quoi le pouvoir d'agir et la participation des personnes accompagnées, des familles et des proches aidants sont-ils des leviers majeurs pour le prochain projet associatif ? Le partage d'expériences et la richesse des échanges ont permis de dégager des propositions concrètes : pair aidance, mobilisation des familles, généralisation de l'usage du Facile à Lire et A Comprendre (FALC)... »

Leïla, directrice d'établissement

Axe stratégique A Lutter contre les inégalités sociales

Un constat universel, un enjeu territorial

L'**égalité entre les personnes** est un principe fondateur, affirmé aussi bien par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 que par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Pourtant, les inégalités sociales persistent, alimentées par des accès inégaux aux ressources, aux biens et aux services.

Les inégalités se matérialisent lorsqu'un groupe ou un individu détient des ressources ou des opportunités que d'autres ne possèdent pas. Les principaux indicateurs mobilisés, notamment par l'INSEE, révèlent des écarts importants liés au sexe, à la catégorie socioprofessionnelle, mais aussi aux territoires et aux situations de handicap.

Notre association se donne pour ambition de réduire ces écarts d'accès aux droits et aux services en agissant de manière proactive sur les territoires.

Nos objectifs prioritaires pour 2026–2030

Développer une démarche d'"aller vers" : identifier et accompagner les personnes vulnérables et intervenir prioritairement sur les territoires où l'offre sociale, médico-sociale, d'accompagnement à la parentalité et d'accueil du jeune enfant est absente ou insuffisante.

Renforcer nos actions de prévention santé : intensifier nos programmes de **prévention santé**, en intégrant les problématiques spécifiques rencontrées par **les publics les plus éloignés des dispositifs de droit commun**.

Agir sur l'égalité entre les sexes et contre les stéréotypes : sensibiliser les publics accueillis, former nos équipes, adapter nos postures professionnelles pour favoriser l'**égalité filles-garçons** et déconstruire les stéréotypes de genre.

En plaçant la réduction des inégalités sociales au cœur de notre projet, nous renforçons notre utilité au service de la société et notre rôle d'acteur territorial engagé pour la justice sociale.

Axe stratégique B

Développer le pouvoir d'agir et la participation

Valoriser l'autodétermination, renforcer la citoyenneté

Le développement du pouvoir d'agir est l'adaptation française du concept « **d'empowerment** » : il désigne la **capacité d'une personne à reprendre du pouvoir sur sa vie, à faire entendre sa voix et à participer activement aux décisions qui la concernent**.

Selon la Haute Autorité de Santé (2025), l'autodétermination constitue un levier clé pour soutenir l'autonomie, favoriser l'expression de la citoyenneté et garantir le respect des choix personnels. Pour les PEP 87-24, cette ambition se traduit par un engagement concret : offrir à chaque personne, accompagnée ou aidante, des espaces pour s'exprimer, décider et co-construire les réponses qui lui sont destinées.

Nos objectifs prioritaires pour 2026–2030

- Ouvrir notre gouvernance :** intégrer progressivement des **représentants des familles, des proches aidants et des personnes accompagnées** au sein de notre Conseil d'administration et de nos instances stratégiques.
- Créer les conditions de l'action directe :** encourager la **pair-aidance**, développer des espaces de **co-formation** et favoriser la **participation active des personnes accompagnées** dans l'élaboration des projets individuels et collectifs.

Diversifier les formes de participation : proposer des **formats variés et accessibles** pour permettre au **plus grand nombre de s'impliquer**, quels que soient l'âge, les capacités ou le niveau de connaissance des dispositifs.

Innover dans l'animation des espaces d'expression : expérimenter de **nouvelles modalités d'échanges** (forums, ateliers créatifs, consultations numériques) favorisant une expression libre et respectueuse.

Rendre accessibles nos outils et espaces : systématiser l'accessibilité de **nos documents, de nos espaces d'accueil, et de nos supports de communication**.

Renforcer le pouvoir d'agir, c'est faire vivre une citoyenneté active et donner à chacun les moyens d'être acteur de son parcours de vie.

Axe stratégique C

Offrir des parcours individualisés et personnalisés

Vers des parcours fluides, coordonnés et décloisonnés

La transformation des établissements médico-sociaux est en marche : les politiques publiques, notamment la Conférence Nationale du Handicap (26 avril 2023), appellent à **passer d'une logique de places à une logique d'offre de services coordonnés**, intégrant hébergement, appui à la vie sociale, soins et accompagnement global.

Dans cette dynamique, notre association inscrit sa démarche dans la construction de parcours personnalisés, adaptés aux attentes réelles des personnes et de leurs familles. Il s'agit de décloisonner les pratiques, de favoriser une logique de "plateformes de services" et de contribuer à une meilleure inclusion dans la société.

Les travaux de l'Inspection générale des affaires sociales - IGAS (2025) précisent que la transformation du médico-social vise à répondre plus finement aux besoins liés à l'école, l'emploi, le logement, la santé et à la vie quotidienne à domicile.

Nos objectifs prioritaires pour 2026–2030

Développer une fonction ressource sur les "Troubles du Neurodéveloppement (TND)" : faciliter la gradation des réponses, soutenir les familles et renforcer la coopération territoriale pour des parcours plus lisibles et plus efficaces.

Décloisonner l'offre existante : transformer progressivement nos dispositifs actuels en **une offre de services coordonnés et modulables, adaptable** selon les besoins évolutifs des personnes accompagnées.

S'engager dans des démarches de recherche et d'innovation : participer activement à des **projets d'études et de recherche** en lien avec les organismes de formation et l'enseignement supérieur, pour favoriser l'**évaluation continue des pratiques et l'innovation sociale**.

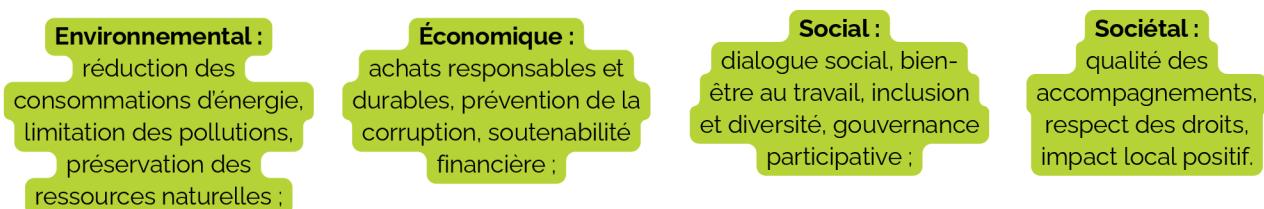
Avec cet axe stratégique, notre association ambitionne de garantir à chacun un parcours individualisé, cohérent et émancipateur, respectueux des choix de vie et des rythmes personnels.

Être un acteur responsable de l'économie sociale et solidaire

Une responsabilité affirmée pour un impact durable

La **responsabilité sociétale des organisations (RSO)** correspond à la **contribution volontaire des organisations au développement durable**, dans ses **dimensions environnementales, économiques, sociales et sociétales**.

Selon la **définition développée par l'Agence Nationale d'Appui à la Performance**, l'ANAP, pour le secteur, elle couvre **plusieurs enjeux** :



Pour les PEP 87-24, cet engagement RSO est un levier stratégique transversal, au service de notre utilité sociale, de notre crédibilité territoriale et de la qualité de vie au travail.

Nos objectifs prioritaires pour 2026–2030

Réduire notre impact environnemental : amplifier nos actions écoresponsables, développer des pratiques quotidiennes respectueuses de l'environnement.

Renforcer la performance énergétique de notre patrimoine : intégrer des critères environnementaux dans la gestion courante, et dans tout projet de rénovation ou de relocalisation de notre parc immobilier.

Impliquer l'ensemble des acteurs dans la transition écologique : sensibiliser et mobiliser les équipes salariées et les publics accompagnés à la transition écologique, dans une logique de cohérence et d'exemplarité.

Porter une politique sociale interne ambitieuse : favoriser la diversité, lutter contre toutes les discriminations, promouvoir le dialogue social et renforcer le bien-être au travail.

Développer une culture éthique au service du projet associatif : animer des espaces de réflexion éthique, promouvoir une gouvernance participative et renforcer les postures professionnelles respectueuses des droits et libertés.

Par cet axe, nous affirmons notre responsabilité sociétale pleine et entière, dans une logique de cohérence, de respect et de durabilité.

Un cap dans un monde en transition

Ce projet associatif 2026–2030 s'inscrit dans un environnement en constante évolution :

Transformations profondes des politiques publiques

Tensions accrues sur les métiers du social et du médico-social

Amplification des besoins sociaux et des vulnérabilités

Pression sur les territoires et attentes renforcées des usagers

Exigences éthiques renouvelées face aux transitions sociales et écologiques

Face à ces défis, nous affirmons une ligne claire : maintenir un cap commun, exigeant et adaptatif.

Ce projet précise ce que nous voulons transformer :

la réduction des **inégalités**, la promotion du **pouvoir d'agir**, la construction de **parcours individualisés**, la **responsabilité sociétale** assumée.

Ce projet affirme ce que nous devons préserver :

nos valeurs fondatrices, **Laïcité, Solidarité, Égalité, Citoyenneté**, notre **ancrage territorial**, et notre identité d'**acteur associatif indépendant et militant**.

Ce projet projette ce que nous voulons faire émerger :

des formes nouvelles de **participation**, des **coopérations territoriales** renforcées, des **réponses adaptées** aux mutations sociales.

Ce projet est vivant : il évoluera au gré des évaluations partagées, des pratiques de terrain, et des dynamiques collectives. Il traduit notre posture commune : celle d'un acteur associatif lucide, engagé et profondément humain, au service d'une société plus juste et plus solidaire.



Zoom sur...

Une crèche à vocation d'insertion sociale

Lauréats du Fonds d'Innovation Petite Enfance, les PEP 87-24 travaillent à la création d'une micro-crèche à vocation sociale dans le quartier prioritaire de La Bastide à Limoges. Porté en partenariat avec l'Association de Réinsertion Sociale du Limousin (l'ARSL), ce projet prévoit l'accueil simultané de 12 enfants de moins de 6 ans, ainsi qu'un espace ressource parentalité destiné aux familles du quartier. Cette crèche ouvrira ses portes en 2026 et pourra s'appuyer sur l'expertise des 7 autres crèches de notre association.

4.

Une gouvernance vivante et responsable

Pour les PEP 87-24, la gouvernance n'est pas un simple cadre statutaire : c'est **un levier de sens, de cohérence et d'implication**. Elle structure la manière dont nous **décidons**, dont nous **coopérons** et dont nous **faisons vivre les valeurs** de l'association au quotidien.



L'écoute comme moteur de l'action collective

Notre gouvernance repose sur l'articulation de **plusieurs cercles d'acteurs**, aux rôles complémentaires :

Le Conseil d'administration est le garant du projet associatif.

Il porte **la vision**, fixe **les grandes orientations**, et **impulse les dynamiques** de moyen et long terme.

Il est renouvelé par tiers chaque année, garantissant une continuité démocratique et une ouverture régulière à de nouveaux administrateurs.

Le Conseil d'administration



Les équipes

Les équipes professionnelles, directions, personnels administratifs, éducatifs, soignants, services généraux sont les premiers vecteurs de mise en œuvre du projet associatif.

Leur rôle dépasse l'exécution : **elles sont forces de proposition et garantes du lien de proximité** avec les usagers et les familles.

Les adhérents, par leur engagement volontaire, participent à **l'ancrage démocratique** de l'association. Ils incarnent la solidarité en action.

Les adhérents



Les partenaires

Les partenaires associatifs, institutionnels et professionnels complètent cette gouvernance plurielle : leur **regard externe, leur expérience** terrain et leur ancrage local contribuent à enrichir notre réflexion stratégique.

Une gouvernance en action au service du collectif

Gouverner ensemble, c'est articuler stratégie, opérationnel et dialogue.

Cela implique : Des espaces de concertation réguliers entre les instances élues, les équipes professionnelles, les usagers et les partenaires.

- Des règles de fonctionnement **claires**, garantissant **la lisibilité** des décisions, **la fluidité** des échanges et **la réactivité** collective.
- Une recherche constante de **cohérence**, entre **les valeurs affirmées**, **les choix effectués** et **les pratiques de terrain**.
- Un travail d'**acculturation partagé**, permettant à chacun – administrateur, salarié, bénévole – de **comprendre les enjeux** de l'association et d'y contribuer pleinement.

Cette gouvernance, rigoureuse et ouverte, permet d'ajuster les décisions, de soutenir les dynamiques internes et de faire vivre un projet partagé sur le long terme.

Une gouvernance responsable et évolutive

Les engagements de gouvernance s'étendent aujourd'hui à de nouvelles dimensions, notamment :

- L'**écoresponsabilité**, affirmée dans nos pratiques de gestion, **nos choix d'investissement** et notre **convention de bénévolat** ;
- La **responsabilité sociale interne**, à travers un **dialogue social** constructif, la promotion du **bien-être au travail**, et la lutte contre toutes formes de **discriminations** ;
- La **formation continue** et l'**accompagnement des administrateurs** pour garantir compétence, adaptabilité et engagement sur la durée.

Ainsi, nous inscrivons notre gouvernance dans une dynamique d'évolution continue, fidèle à nos valeurs fondatrices et pleinement en phase avec les enjeux contemporains.

« «J'ai toujours pensé que notre témoignage et notre analyse de parents peuvent apporter un plus aux décisions de l'association car notre vécu est le meilleur reflet de ce que l'on attend de la prise en charge de nos enfants même si l'affect le modifie. De plus on peut avoir une vraie vision de ce qu'il se passe dans les établissements. Merci de nous donner la parole ». »

Michèle Tety, proche aidante et membre du Conseil d'administration depuis 2025.

5.

Nos forces vives : humains et collectifs mobilisés

Une communauté humaine et impliquée

Au cœur de l'action des PEP 87-24, il y a **des femmes et des hommes engagés**, aux profils variés, aux parcours multiples, mais tous par une même volonté : **agir ensemble pour une société plus inclusive, plus juste et plus humaine.**



Nos forces vives : humains et collectifs mobilisés

Repères clés

**1926,
création**

350 salariés mobilisés au sein d'une vingtaine d'établissements et dispositifs, répartis en Haute-Vienne et en Dordogne.

**+ de 20,
établissements**

Des partenariats actifs avec de nombreuses institutions publiques et privées, des réseaux associatifs dynamiques.

Création de l'association, issue du mouvement des Pupilles de l'Enseignement Public.

**350 salariés
mobilisés**

Plus de 20 établissements et services médico-sociaux, sociaux et de soutien à la parentalité, organisés en périmètres d'activités :

- petite enfance et parentalité
- médico-social enfance
- médico-social adultes
- protection de l'enfance

Partenariats & réseaux

Les salariés : piliers professionnels de l'accompagnement

Les 350 salariés sont les visages quotidiens de l'association. Ils **accompagnent, soutiennent, coordonnent et informent** dans des contextes souvent complexes :

- Ils incarnent nos valeurs sur le terrain et portent l'ambition de qualité auprès des publics.
- Ils sont acteurs de l'innovation sociale, s'adaptent en permanence, construisent des réponses individualisées et coopèrent avec les usagers, les familles et les partenaires.
- Ils bénéficient de formations continues, participent à des groupes d'analyse de pratiques et contribuent à des dynamiques d'amélioration continue.



« Le poste de secrétaire au sein des PEP me permet d'être en relation au quotidien avec les enfants qu'on accueille (...) et je trouve que cela met du sens dans le travail (...) de voir pourquoi on travaille »

Séverine, secrétaire de direction.

« Notre cœur de métier est vraiment pluridisciplinaire, on ne travaille pas seul(e), dans un bureau. On travaille ensemble autour des enfants. Nous avons des temps d'observation communs et des temps de réflexion en synthèse d'équipe »

Vanessa, pédopsychiatre en centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) et en centre médico-psycho-pédagogique (CMPP).

Les bénévoles : énergie citoyenne et souffle associatif

Les bénévoles sont présents dans certaines instances, les animations, les projets et les actions ponctuelles.

Leur implication désintéressée :

- Enrichit la gouvernance associative par leur regard extérieur et leur ancrage territorial ;
- Favorise la vie associative en impulsant des initiatives locales, des projets solidaires et des dynamiques citoyennes ;
- Contribue à renforcer le lien social et la citoyenneté active sur les territoires.

Le bénévolat aux PEP 87-24, c'est une rencontre entre convictions personnelles et projet collectif.



« En tant que bénévole, je me vois avant tout comme un soutien aux équipes et aux usagers dans leur quotidien. La convention de bénévolat joue un rôle essentiel : elle précise nos engagements, ce que l'association attend de nous, mais aussi ce qu'elle nous apporte. Elle nous encadre, nous protège et crée un climat de confiance pour exercer nos compétences sereinement. »

Jean-Jacques Chadelaud, bénévole et administrateur

Familles et usagers : partenaires d'expérience et de transformation

Nous ne concevons plus l'action sociale sans les personnes concernées : **ils sont sources d'alerte, d'inspiration, mais aussi d'innovation dans l'évolution de nos pratiques.**

- Les familles sont des actrices à part entière de la co-construction de nos projets. Elles apportent une expertise d'usage, contribuent aux orientations stratégiques et enrichissent la démarche d'amélioration continue.
- Les usagers sont acteurs de leur parcours, partenaires dans l'évaluation des dispositifs et ambassadeurs de l'évolution de nos services.

Nous **consolidons cette place** à travers :

- La représentation dans les instances,
- L'animation de groupes de paroles et espaces participatifs,
- La valorisation de l'expertise d'usage dans la formation continue des équipes.



Respect, écoute et co-construction sont les piliers de cette relation, fondée sur un dialogue permanent et une dynamique d'amélioration partagée.

Mon fils Nathan, 6 ans, est suivi depuis deux ans par le SESSAD API des PEP 87-24 pour des troubles du spectre de l'autisme. Il bénéficie d'un accompagnement pluridisciplinaire (éducatrice spécialisée, psychomotricienne, médecin, psychologue) et nous avons constaté des progrès rapides : moins de frustrations, des crises plus espacées, une meilleure communication. De plus, la guidance parentale, proposée sans Nathan, nous a donné des clés concrètes pour anticiper et mieux gérer les situations difficiles. Sans ce soutien, nous n'aurions jamais obtenu de tels résultats. »

Laurine, maman de Nathan

6.

Nos partenaires et réseaux

Une dynamique territoriale



Un maillage territorial dense

Les PEP87-24 s'appuient sur **des partenariats de qualité et des coopérations solides** avec :

- **L'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Agence Régionale de Santé, Conseils Départementaux et communes...** une multiplicité d'acteurs institutionnels soutiennent nos actions et nous guident pour être acteur d'innovation sociale.
- **Acteurs sportifs, culturels, des loisirs sont des partenaires également nombreux et essentiels.** Ils nous permettent de mener nos activités selon notre ambition, de façon décloisonnée et inclusive pour une société solidaire.

Les PEP87-24 contribuent par ailleurs au niveau du territoire en s'impliquant dans **différentes commissions** (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie - CDCA, Commission des droits et de l'autonomie des personnes en situation de handicap - CDAPH...) et **instances de partenaires** clés (POLARIS formation, APAJH87...).

« L'ARSL et les PEP 87-24 partagent une même vision de l'accompagnement social et médico-social, fondée sur la solidarité, l'inclusion et la proximité. Notre collaboration favorise le partage des pratiques et des compétences au service des personnes accompagnées par nos deux associations. Le projet de micro-crèche à vocation sociale, porté conjointement dans nos locaux et gérée par les PEP 87-24 en est une illustration : il allie notre expertise en matière de logement et d'accompagnement à celle des PEP en gestion d'établissements dans le domaine de la Petite Enfance. Ensemble, nous répondons aux besoins des familles les plus fragiles. »

Claire Robert Haury,
directrice générale de l'ARSL.

- **Les acteurs associatifs du territoire construisent avec nous pour co-porter des actions et des projets.** Les coopérations sont nombreuses et le tissu associatif local est solidaire, pour n'en citer que quelques-unes à titre d'exemples :

un projet de crèche à vocation sociale avec l'Association de réinsertion sociale du Limousin (ARSL),

un co-portage depuis plusieurs années de la plateforme de coordination et d'orientation troubles du neurodéveloppement (PCO-TND) pour les 0-6 ans avec l'Association Limousine de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ALSEA)

un groupement de coopération autour de l'accueil familial de personnes en situation de handicap adultes avec différents acteurs médico-sociaux du territoire (Fondation Deltaplus, Fondation John Bost, Fondation des amis de l'Atelier, APF France Handicap).

Ces partenariats garantissent **une réponse globale, contextualisée et ajustée** aux besoins locaux, positionnant les PEP 87-24 au cœur d'une dynamique collaborative efficace et solidaire.

« Les PEP87-24 et l'ALSEA partagent la volonté commune d'offrir aux enfants accompagnés une réponse pleinement adaptée à leurs besoins. Dans une logique de continuité de parcours, les professionnels sont régulièrement en contact et veillent à l'absence de rupture d'accompagnement. Les problématiques transversales aux deux CAMSP font également l'objet de discussions afin de proposer un plan d'actions cohérent sur le territoire auprès de notre financeur, l'ARS. À l'initiative des Directions Générales, des rencontres trimestrielles réunissent les pôles Ressources Humaines et Qualité afin d'échanger autour des bonnes pratiques professionnelles. L'association des PEP87-24 constitue un acteur clé du maillage territorial avec laquelle nous collaborons efficacement sur l'ensemble de ses services et établissements dont la PCO 0-6 ans que nous co-portons. »

Françoise Ferry,
directrice générale de l'ALSEA.

La fédération des PEP et les synergies nationales

En tant que **membre actif du réseau national des Pupilles de l'Enseignement Public**, les PEP 87-24 :

- Bénéficient d'un appui fédéral, notamment sur les appels à projets, l'innovation sociale, la formation continue et la diffusion des bonnes pratiques ;
- Contribuent à des travaux nationaux, permettant de faire remonter les enjeux de terrain et de valoriser les spécificités locales dans les politiques publiques nationales.

Notre association est également **adhérente d'organisations professionnelles** :

NEXEM, le principal syndicat des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif pour nos activités médico-sociales et sociales et ELISFA syndicat employeur de la branche professionnelle des acteurs du lien social et familial pour nos activités petite enfance et parentalité.

Ces partenariats et réseaux sont des accélérateurs d'impact : ils renforcent notre agilité territoriale, stimulent l'innovation sociale et sécurisent la pérennité de nos actions au service des enfants, des familles et des territoires.

7.

Une dynamique d'action et d'impact

Nos engagements ne sont pas des principes abstraits : ils se traduisent chaque jour en **actions concrètes**. Ils guident nos manières d'**accueillir, d'accompagner, de coopérer**. Ils renforcent notre **impact** auprès des personnes, des équipes et des partenaires.



Des effets concrets

Trois engagements structurants : **l'accessibilité et l'inclusion, l'éthique et la transparence**, et **l'amélioration continue**. Chacun irrigue nos actions concrètes et se traduit dans les effets produits auprès des usagers, des professionnels et des partenaires.

Pour les personnes accompagnées

- **Plus de lisibilité** : supports accessibles, signalétique renforcée, communication multicanale.
- **Des parcours mieux accompagnés** : accompagnement individualisé, référents identifiés, meilleure coordination inter-services.
- **Une place réelle dans le projet** : comités d'usagers, médiation active, espaces de co-construction.
- **Une attention aux invisibilités** : prise en compte des besoins non exprimés, lutte contre les stéréotypes.

Pour les professionnels

- **Un cadre clarifié** : référentiels de valeurs, formations, outils de coordination.
- **Une reconnaissance accrue** : implication dans la gouvernance, valorisation des compétences, retours sur impact.
- **Un soutien renforcé** : temps de régulation, soutien managérial, culture du feedback.

Pour les partenaires

- **Une vision partagée : axes** stratégiques clairs, cohérence renforcée.
- **Des coopérations fluides** : interlocuteurs dédiés, outils partagés, circuits de coordination facilités.
- **Des synergies réelles** : dispositifs croisés, appels à projets communs, innovations territoriales.

Ces engagements sont au cœur de notre action. Ils construisent la confiance, soutiennent la qualité et nous permettent de mieux faire, ensemble. Ils sont notre boussole pour demain.

Bilan.

Pour conclure

Nous préserverons

Nos valeurs fondatrices, Laïcité, Solidarité, Égalité, Citoyenneté, notre ancrage territorial, et notre identité d'acteur associatif indépendant et militant.

Nous ferons émerger

Des nouvelles formes de participations, des coopérations territoriales renforcées, des réponses adaptées aux mutations sociales.

Ce projet est vivant

Il évoluera au gré **des évaluations partagées, des pratiques de terrain, et des dynamiques collectives.**

Il traduit notre posture commune :

celle d'un acteur associatif lucide, engagé et profondément humain, au service d'une société plus juste et plus solidaire.



Direction Générale des PEP 87-24
2 rue de Fürth 87000 Limoges
05 55 30 17 09 | contact.pep@lespep87-24.fr

www.lespep87-24.fr